

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 FEVRIER 2015**

L'an deux mil quinze, le 17 février à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 11 février dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville le jour même

**Etaient présents :**

Christian MUSIAL, Maire, Martine LAURENT, Jérôme VALLIN, Jacqueline DOHET, Jean-Jacques VANWESEMAEL, Sandrine CHEVALIER (a donné procuration, après son départ, à Jérôme VALLIN), Sébastien PERRIOT (a donné procuration, jusqu'à son arrivée, à Christian MUSIAL), Alain MONNAERT, Audrey ROBLIN, Adjoint au Maire, Georges DE SAUW, Daniel GOUBEL, Daniel CARLIER, Jean-Paul PRUVOST, Alain DAUBERCY, Maryline LEBRUN, Carole DEMAURY (a donné procuration, jusqu'à son arrivée, à Maryline LEBRUN), Zora ZOUAOUI, Françoise MORELLE, Bérangère DUBAR, Sylvie FAUVERGUE, Sylvain COLIN, Virginie BOCQUET, Samir EL AABBAOUI, Jean-Claude SZYPULA, Rémi MIQUET, Angéla BAUDUIN, Lucile KOZAK.

**Etaient excusés :**

Sébastien PERRIOT a donné procuration, jusqu'à son arrivée (18 H 35) à Christine MUSIAL, Brigitte VIGNON a donné procuration à Jacqueline DOHET, Carole DEMAURY a donné procuration, jusqu'à son arrivée (19 H 00) à Maryline LEBRUN, Sandrine CHEVALIER a donné procuration, après son départ (19 H 30) à Jérôme VALLIN, Didier HOLT a donné procuration à Angéla BAUDUIN.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Françoise Morelle, ayant été désignée pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

**Après délibération,** le Conseil Municipal :

**A la majorité** (5 abstentions dont une par procuration : « Ensemble construisons Leforest au futur ») :

- Prend acte de la vacance du poste de 7<sup>ème</sup> adjoint suite à la démission de Madame Virginie Bocquet (courrier reçu de la Préfecture le 2 février 2015), laquelle toutefois garde ses fonctions de conseillère municipale.
- Décide la remontée au 7<sup>ème</sup> rang de Monsieur Alain Monnaert, adjoint au Maire.
- Décide de maintenir le 8<sup>ème</sup> poste d'adjoint suite à cette vacance et prend acte de la déclaration de candidature de Madame Audrey Roblin.  
Après un vote à bulletins secrets, déclare Madame Audrey Roblin élue au poste de 8<sup>ème</sup> adjointe au Maire (22 voix pour et 7 bulletins blancs) et l'installe immédiatement dans ses fonctions.

**A l'unanimité :**

- Approuve le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2014.
- Prend acte des décisions prises du 20 novembre 2014 au 14 janvier 2015 en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales.
- Participe au Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) organisé en application de l'article L. 2312-1 2<sup>ème</sup> alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

**A la majorité** (1 membre du conseil s'étant absenté momentanément) :

- Prend acte de l'affectation des crédits perçus en 2014 au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine à hauteur de 465 091 €.

#### **A l'unanimité :**

- Valide l'assujettissement des logements vacants depuis plus de 2 ans, à la taxe d'habitation, selon les dispositions 1407bis du Code des Impôts.
- Valide la sollicitation dans le cadre de la Dotation d'Équipement et des Territoires Ruraux, programme 2015, d'une subvention susceptible d'être accordée pour la poursuite de travaux dans la continuité de l'actuelle Maison de Quartier de l'Offlarde, les coûts prévisionnels étant estimés à 215 000 € H. T.

#### **A la majorité (5 abstentions dont une par procuration : « Ensemble construisons Leforest au futur » :**

- Valide la sollicitation du fonds de concours (Fonds d'Intervention Foncier Urbain) auprès de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin afin de conforter le renouvellement urbain engagé en plein cœur de ville, rue Kléber, et faciliter ainsi la résorption de la friche en place. Le coût des travaux est estimé à 150 000 € H. T. et la C.A.H.C. est sollicitée à hauteur de 50 %.

#### **A l'unanimité :**

- Donne son accord à Maisons et Cités Soginorpa, pour une garantie à hauteur de 50%, d'un emprunt sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la construction de l'E.H.P.A.D., avenue François Mitterrand.
- Désigne Monsieur Sébastien Perriot, en tant que délégué du Conseil Municipal à la Commission de Suivi de Site (C.S.S.) du Centre d'Enfouissement Technique de Leforest.
- Valide la demande de subvention auprès de la C.A.H.C. au titre du fonds communautaire aux économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, dans le cadre des travaux de réhabilitation des salles polyvalentes avenue François Mitterrand.
- Valide le projet de déclassement d'une section de 1 327 mètres linéaires, de la route départementale 161<sup>E3</sup> (rue Basly), dans le domaine public communal, après travaux de réfection portés par le Conseil Général du Pas-de-Calais, et sous réserve du montage financier.
- Valide l'octroi d'une subvention de 3 500 € à l'association « Association de Gestion du Fonds de Participation des Habitants » dans le cadre du dispositif régional (Fonds de Participation des Habitants) reconduit pour l'exercice 2015, et qui permet à la Région d'abonder à hauteur de 8 000 €.
- Valide l'octroi d'une subvention de 45 € pour l'exercice 2015 à l'École des Jeunes Sapeurs Pompiers de la C.A.H.C.
- Valide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 084,76 € à l'association U.T.I.L. pour sa participation apportée au Marché de Noël 2014.
- Valide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200 € à un jeune Leforestois, afin de compenser une partie des frais liés à son voyage humanitaire au Cambodge, démarche relayée auprès de la commission solidarité et citoyenneté du C.M.J.
- Valide l'octroi d'une subvention de 400 € au Foyer Socio-Educatif du Collège Paul Duez pour le projet culturel intitulé « screens ».
- Valide la demande de subvention présentée auprès du Conseil Régional, au titre du Développement Social Durable des Territoires, dans le cadre du projet participatif monté autour des commémorations de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.
- Valide le tableau des emplois applicable au 1<sup>er</sup> mars 2015.
- Prend connaissance de la liste des marchés passés en 2014, conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics.

#### **Informations diverses :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre du 11 février 2015 avec le Cabinet de Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation, quant à la sortie du R. E. P. du collège de Leforest. Un maintien des crédits est validé pour la prochaine rentrée scolaire, alors qu'une convention d'accompagnement sera signée pour les années suivantes.

Monsieur le Maire fait état de la validation par les instances décisionnelles du S. D. I. S. du démarrage des travaux d'extension du centre de secours de Leforest.

La séance est levée à 21 H 15.

*L'ensemble des délibérations et débats est consultable en Mairie, disponible sur le site Internet ou sous forme d'un C. D. audio fourni gratuitement sur simple demande.*